

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

instituteurs Question écrite n° 18361

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles. Il lui demande de bien vouloir lui préciser, année par année, l'état d'avancement de cette intégration depuis la création du nouveau corps et le programme à venir.

Texte de la réponse

L'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles par la voie de la liste d'aptitude a débuté en 1990 au rythme de 12 000 emplois jusqu'en 1992, auxquels s'ajoutaient les emplois libérés du fait des départs à la retraite de certains professeurs des écoles. Le premier concours interne réservé aux instituteurs ayant été organisé en 1993, la répartition des emplois entre liste d'aptitude et premier concours interne s'effectue à partir de cette date de la façon suivante :

Données clés

Auteur: M. Bruno Bourg-Broc

Circonscription: Marne (4e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 18361

Rubrique: Enseignement maternel et primaire: personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4528 **Réponse publiée le :** 30 novembre 1998, page 6556